Le Courrier du Parc

8 000 exemplaires - N°78 - 2e trimestre 2017

bpost
PB-PP
BELGIE(N) - BELGIQUE

P 202053
Bureau de dépôt Arlon 1

Sommaire :

Fête du Parc naturel à Tontegrange les 19, 20 et 21 mai ..... 2 à 8

Contrat de rivière Moselle : Le carnet de santé des cours d'eau de la vallée 9

Concilier chauves-souris et mise en valeur de notre patrimoine bâti 10

En direct de la ferme : La santé animale, tous concernés ..... 11 et 12

Agenda 12

Le bulletin d'information trimestriel sur les activités du Parc naturel de la Vallée de l'Attert

Parc naturel de la Vallée de l'Attert

Maison du Parc :
Voie de la Liberté 107 à 6717 Attert
parcnaturel@attert.be
www.pnva.be

Retrouvez-nous sur facebook

Pour nous contacter : 063/22 78 55

Rédaction & relecture : Jean-Luc Bodeux, Paul Depauw, Sylvie Hubert et Elisabeth Tonglet
Mise en page : Nathalie Druart
Editeur responsable : Sylvie Hubert
Imprimé sur papier recyclé. Ne pas jeter sur la voie publique

Avec le soutien de :
Commune d'Attert
Wallonie
DGO 3

Fête du Parc naturel à Tontegrange les 19, 20 & 21 mai

Fête du Parc naturel de la vallée de l'Attert

Tontegrange

En 2001, le Cercle Culture et Loisirs de Tontelange a organisé avec l'équipe technique du Parc la Fête du Parc naturel.

À la suite de cette collaboration, le Cercle a décidé en 2003 de poursuivre l'aventure de façon annuelle, chaque troisième week-end de mai. Tontegrange était né.

Depuis, le concept n'a guère changé, juste un peu évolué. A Tontegrange, on court, on s'amuse, on découvre, on savoure, on se détend durant trois jours. Le jogging en allure libre reste la manifestation de lancement de Tontegrange, le vendredi en fin de journée.

Le samedi après-midi reste dédié aux enfants et familles, mais ces dernières années, la programmation a été quelque peu étoffée, tant du côté des spectacles que des ateliers. Avant de terminer en musique en grange, en soirée. Une ambiance tellement sympa qu'on la doublera encore cette année, le dimanche.

C'est également le samedi, à 18 heures, qu'aura lieu la traditionnelle **inauguration** de la Fête du Parc par Josy Arens, Président du Parc naturel de la Vallée de l'Attert.

Un dimanche qui est la journée phare, évidemment, avec un programme d'animations de rue qui sera étoffé cette année, Fête du Parc oblige.

Vous trouverez ici le programme des festivités. Nul doute que chacun y trouvera son bonheur.

L'équipe technique du Parc et le Cercle Culture et Loisirs

Visitez le site du Parc (www.pnva.be) ou de Tontelange (www.tontelange.be, onglet Tontegrange) pour avoir les dernières mises à jour du programme des festivités.

INVITATION

L'asbl Commission de Gestion du Parc naturel de la Vallée de l'Attert,

Le Conseil communal attertois,

L'asbl Cercle Culture et Loisirs,

ont le plaisir de vous inviter à l'inauguration de la

Fête du Parc naturel de la Vallée de l'Attert à Tontegrange

Samedi 20 mai 2017 à Tontelange à 18 heures au chapiteau

Merci de confirmer votre présence au +32 63 22 78 55
ou parcnaturel@attert.be avant le 11 mai

Parc naturel de la Vallée de l'Attert — cercle culture & loisirs tontelange

Avec le soutien : Commune d'Attert — Wallonie — DGO 3 — Province de Luxembourg

© Raymond Clement

Vendredi 19 mai

Allure Libre des Sables

Comme depuis plus de 15 ans, l'Allure Libre des Sables lancera le festival Tontegrange le vendredi.

Cette course est reprise dans le programme « Hors Challenge » des Allures Libres de Gaume.

A 19 h 15 : parcours des enfants, soit 1 ou 3 km.

A 19 h 30 : parcours des adultes, soit environ 6 et 11 km, entre voies routières (le moins possible), chemins campagnards et forestiers, et le magique passage dans la carrière de sable de la Setim.

Inscription dans le chapiteau dressé au centre du village.

P.A.F : 3,5 euros.

Infos : 0496/ 47 19 74

Samedi 20 mai

L'après-midi des enfants et des familles

Tontegrange a toujours réservé une plage horaire de ses trois jours aux enfants et aux jeunes ados, une plage à partager en famille aussi.

Bien sûr que les enfants peuvent « jogger » le vendredi soir et s'amuser en regardant les spectacles de rue le dimanche, mais le samedi après-midi, la programmation est faite pour eux.

Les ateliers

Le centre du village sera leur plaine de jeux et de découvertes, via une petite dizaine d'ateliers très variés, avec une touche « nature » plus marquée cette année, liée à la fête du Parc naturel.

- Atelier scientifique « petits sorciers » ;
- Atelier « des feuilles et des fleurs » ;
- Atelier cuisine sauvage (Parc naturel de la Vallée de l'Attert) ;
- Initiation à l'équitation ;
- Atelier hôtel à insectes ;
- Rando VTT ;
- Balade contée ;
- Atelier artistique ;
- Atelier chapeaux ;
- Atelier pour les touts-petits.

Il y en a pour tous les goûts !

Pour connaître les horaires et s'inscrire, il faut aller voir les disponibilités sur www.tontelange.be, onglet tontegrange.

3 € par atelier, réduction d'1 € par enfant qui apporte un livre enfant pour la bibliothèque éphémère.

Et puis, il y aura des spectacles

Haut les mains !

Comme vous et moi, Lejo a deux mains... mais pas n'importe lesquelles ! Les siennes parviennent à donner vie à des marionnettes hors du commun.

Un chien costaud, deux danseurs à claquettes, une vache avec un problème alimentaire, un chœur d'enfants avec son chef d'orchestre et de nombreux autres personnages seront mis en scène et en musique dans un spectacle ou le spectateur oublie rapidement qu'il est en train de regarder deux mains.

À 14 et 16 h 30 (durée 30 minutes)

Jackylou et ses enjoliveurs.

Impossible de vous décrire ce qui se passera durant le spectacle de Jackylou puisque c'est vous qui allez tirer au sort les chansons qui seront interprétées. Ou plutôt « racontées », car au-delà de la musique, chaque chanson prend vie et nous emmène à la poursuite de Prosper le chat bizarre, à la rencontre de Mamy « ça suffit », du doudou tout doux, de la dent qui balance. Et après avoir entendu toutes ces histoires, une seule conclusion s'impose : « Le bonheur c'est maintenant ! ».

À 15 heures (durée 55 minutes)

5 € par spectacle

Autres animations

Stand du magasin « Du Tiers et du Quart » ;

Bar à smoothies ;

Grimages.

Fête du Parc naturel à Tontegrange les 19, 20 & 21 mai

Inauguration officielle de la Fête du Parc à 18 heures

Concerts et bières en grange

Notre slogan : « Vous écoutez gratos, vous houblonnez payant ! »

C'est un des rendez-vous sympas de Tontegrange : les concerts dans et devant les granges, avec une majorité de groupes made in Luxembourg. Comme la bière qui accompagne la musique, d'ailleurs.

Cette année, après la séance académique sous chapiteau célébrant la Fête du Parc naturel jumelée avec le festival Tontegrange, la musique sera de nouveau de mise, dès 20 h 30 - 21 h.

Et comme on aime bien ce concept, on fera coup double avec double concert le samedi, et rebelote le dimanche.

Sixtoufailles

On débutera avec les Gaumais de Sixtoufailles, un groupe pop/rock fondé en 2011.

De Rita Mitsouko à Daft Punk, d'Adèle à Charlie Winston en passant par Pharell Williams ou Radiohead et bien d'autres encore, l'essentiel du répertoire se fraye un chemin musical varié, partant des années 80 à nos jours.

C'est en 2014 que Valentine Forget a rejoint le groupe pour y apporter un bon coup de peps, grâce à sa voix puissante et son dynamisme.

WightSpirit

On passe ensuite aux Lorrains (Virton et Pays d'Arlon) de WightSpirit, un groupe fondé il y a quelques années par des passionnés de musique.

Au gré des départs et arrivées, un noyau dur a tenu le coup pour en arriver à la formation actuelle de quatre musiciens et un chanteur.

Groupe que l'on peut qualifier de « Classic Covers & More », il interprète en mode « revisité » des morceaux de tous horizons.

Et pourquoi WightSpirit ? Dans les années soixante, l'île de Wight a été la base de concerts d'anthologie que seul Woodstock a ombragé. Wight a été le principal témoin de l'esprit de partage de la musique pop rock. Le groupe WightSpirit désire plus que tout partager avec le public des morceaux passant les générations.

Erwan, Jean-Yves, Daniel et les deux Christian désirent faire voyager les spectateurs dans des musiques intemporelles tout en y apportant leur touche personnelle, de Dutronc à John Lennon, de Radiohead à Joe Cocker, de Polnareff à Credence Clearwater Revival.

Dimanche 21 mai

Le dimanche est la journée la plus chargée de ce week-end, du matin jusqu'au soir, en rue et dans les granges, sous chapiteau et les tonnelles.

Il y en aura pour tous les goûts, de la musique, de l'animation de rue spectaculaire et humoristique, des créations artistiques, de l'artisanat d'art, des gâteaux villageois, des bières luxembourgeoises et un concours du meilleur Maitrank artisanal. Le tout dans un beau village qui sert d'écrin à ce festival attertois.

Entrée et parking gratuits

Matin

Pour bien débuter la journée

Venez déguster le petit-déjeuner organisé par la Maison Croix-Rouge Attert-Fauvillers-Martelange.

L'équipe vous attend de 8 à 10 heures sous le chapiteau avec un repas sain et équilibré.

Balades

À 9 h 30, vous aurez le choix entre la traditionnelle promenade du SI du Val d'Attert (environ 8 km) ou une balade nature en compagnie d'Elisabeth Tonglet, guide nature du Parc qui partagera avec vous ses connaissances sur la faune et la flore tontelangeoises.

Après-midi

Des spectacles, de la musique, des animations, du rire, de la détente

Ils seront en rue ou dans les granges, sous chapiteau et dans les cours des fermes. Ce sont les artistes de rue et les musiciens, d'ici et de bien plus loin. Place à la fête !

Compagnie TaKaPa avec « Abrazzo »

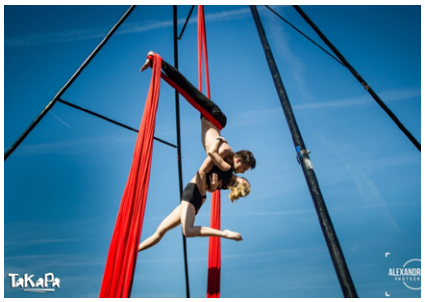

Un spectacle de danse et de tissu aérien.

Sensuel et poétique, Abrazzo vous invite à suivre l'histoire d'un couple qui apprend à se construire tout en évitant les obstacles de la vie.

Une étreinte aérienne où la grâce et la force s'allient dans une chorégraphie passionnelle.

Compagnie Odile Pinson avec « Premiers Secours »

Deux secouristes et leur chien d'intervention vous donnent rendez-vous pour vous faire découvrir leur métier.

Vous allez plonger au cœur de l'action, être entraînés dans un parcours atypique pour répondre à l'urgence.

Dans des situations concrètes sur le terrain, au sommet d'un muret ou sur le rebord d'une fenêtre, nos coéquipiers de choc vont tenter d'être les plus grands sauveteurs de tous les temps… pour le meilleur et pour le pire !

Compagnie Che Cirque avec « Jump »

Clown sauvage, jonglerie, vélo acrobatique.

Un boxeur raté avec des délires de super-héros nous amène dans un univers plein de poésie, d'émotions et de cirque où le rapport avec le public, l'improvisation et l'humour sont privilégiés.

Un chapeau, une balle en cristal et un vélo BMX difficile à dompter font donc partie de ce voyage sonore, visuel, délirant et drôle.

Les Tambourinaires du Burundi Black

Tontelange a accueilli depuis fin 2015 une famille burundaise, et Tontegrange accueillera les tambourinaires du Burundi Black.

En 2014, les Tambours du Burundi ont été reconnus « Patrimoine culturel

Fête du Parc naturel à Tontegrange les 19, 20 & 21 mai

immatériel de l'Humanité » par l'UNESCO.

Instruments à la fois populaires et vénérés, ils incarnent depuis la nuit des temps une sorte de lien mystique entre un pays et son peuple qui les considère comme un élément identitaire fondamental.

Les tambourinaires entrent en scène, leur pesant instrument sur la tête. L'un d'entre eux, le meneur ou soliste, s'installe au milieu d'un demi-cercle formé par l'ensemble du groupe et lui impose son tempo. Il exécute une danse guerrière significative dans laquelle se mêlent gravité et fantaisie.

Le Clown Alfonso

Le clown Alfonso partage depuis 16 ans sa passion de l'art clownesque. Pas de magie, pas de jonglerie, mais des numéros interactifs et burlesques pour tout public, de vrais spectacles de clown et animations déambulatoires comiques et déjantées.

Cirque Farrago : « Betty Look »

Création d'articles de mode réalisés à base de matériaux recyclés.

Loufoque, colorée et follement « stylée », Betty Look vous relooke de la tête aux pieds !

Avec son atelier mobile rempli de matériaux recyclés, cette styliste déjantée vient à votre rencontre et transforme le pavé en lieu de défilé.

Du joli ruban qui ornait le paquet cadeau trop vite déchiré, au kilomètre de plastique qui couvre la place du marché une fois les emplettes terminées, Betty Look redonne vie aux objets «oubliés» pour en faire chapeaux, boutonnières et autres accessoires qui rendront votre tenue inimitable.

Compagnie Batchata avec « Clowns d'affaires »

Il s'agit d'une conférence burlesque qui apporte un regard décalé sur le monde de l'entreprise.

Deux personnages clownesques, M. Karl et M^{elle} Léonie mettent en jeu les relations sociales dans le monde du travail. Ils s'attellent à pointer de façon poético-burlesque les risques de certaines politiques managériales sur les lieux de travail au XXI^{e} siècle.

Le clown met en exergue la vulnérabilité et la faillibilité de l'homme. Toutefois, même plongé dans des situations dramatiques, il nous surprend par sa combativité époustouflante. Cette proposition originale a pour objectif de divertir et de susciter la réflexion.

Animations du Parc naturel de la Vallée de l'Attert

Parc naturel
DE LA VALLÉE
DE L'ATTERT

Venez à la rencontre de l'équipe technique du Parc et découvrez les différentes animations proposées.

Êtes-vous prêt à nous faire confiance en mettant vos mains dans des **boîtes à toucher** remplies d'éléments à deviner ?

Testez vos connaissances avec un **électro** ou un **jeu** de reconnaissance de photos.

Vous préférerez peut-être notre atelier de **slow cosmétique**.

Sans oublier le **cabinet de curiosités** dont la structure a été réalisée par Alain Bonaventure, ouvrier de la commune. Vous pourrez y admirer différents objets que l'on peut trouver dans la nature toute proche de chez nous, comme des nids, des pelotes de réjection et plein d'autres curiosités. A voir absolument !

Vous trouverez également de la documentation et l'équipe sera à votre disposition pour vous donner des renseignements sur les projets menés sur le territoire.

Les Roock'In

Une guitare et plusieurs voix mêlées, il n'en faut pas plus pour revisiter de manière décalée quelques standards du jazz, de la soul et de la variété française.

Le groupe alterne des moments légers ou drôles et quelques respirations plus tendres, le tout dans une joyeuse insouciance et une bonne humeur communicative.

La fanfare du Commando Fête

Un cri puissant déchira d'un coup le silence et le calme de la forêt ardennaise. Ce qui suivit ce véritable cri de sanglier, ne fut que musique décapante, rythmes swingants et danses effrénées.

Dominé par un funk instrumental, aux accents de brass band américains des années 60's /70's, leur répertoire ressuscite l'intensité et le groove de morceaux souvent oubliés pour des raisons inconnues et non festives. Parmi leurs armes secrètes, on y trouve également des arrangements plus modernes et une pincée de tubes enflammés.

Le Commando Fête a bataillé ferme pour remporter une quantité impressionnante de fêtes plus sauvages les unes que les autres. Citons-en les plus épiques : Couleur Café 2008-2010, Lasemo 2010 et Cabaret Vert 2010. Avec la Fanfare du Commando Fête l'armistice de la fête n'est pas pour demain !

Les Robes de Mariées Éphémères

Vous n'avez pas encore convolé en justes noces et vous voudriez vous imaginer ce beau jour... Vous êtes mariée et vous voudriez vous remémorer cet instant unique...

Vous souhaitez simplement vous déguiser... L'espace d'un instant, venez essayer les robes éphémères de VaNie... (Vanessa Rogister et Nathalie Lhoest)

Autres animations

Syndicat d'Initiative du Val d'Attert

En plus de distribuer les dépliants des promenades, le SI organise un **concours de Maitrank** artisanal à usage familial. Les inscriptions et le dépôt des deux bouteilles se font au Parc. Vous trouverez le règlement du concours sur le site www.tontelange.be et sur le site www.pnva.be. Inscription pour le lundi 15 mai à midi au plus tard. Attention les places sont limitées !

FETE DU PARC NATUREL DE LA VALLEE DE L'ATTERT FESTIVAL TONTEGRANGE
Tontelange, le dimanche 21 mai 2017

Le Syndicat d'Initiative propose un concours de ***MAITRANK*** artisanal à usage familial

Fidèles aux traditions du Val d'Attert,

Pour cueillir l'aspérule, vous êtes alertes.

Puis en maitrank, vous le transformez

Selon une recette bien gardée.

Alors, venez, venez le faire déguster

Lors de cette fête du joli mois de mai.

Un jury le goûtera, le savourera.

S'il est le meilleur, il le dira

Et vous récompensera.

Les participations sont limitées.

Pour que nous ne soyons pas en manque

Au concours du meilleur maitrank,

Inscrivez-vous sans tarder.

Renseignements, inscriptions et règlement : Yves Scieur : rue des Corneilles 271 POST - GSM : 0485532425 - email : scieury@live.be

Places limitées ; priorité aux premiers inscrits

Ecole et Tontelangeois

Des Tontelangeois ont voulu animer le village à leur manière, dans un esprit de développement durable, pour ce week-end de fête mais aussi après.

Des idées ont germé, et l'école a aussi voulu y mettre sa petite graine....

Élaboration d'une robe végétale et fleurie, décoration de la barrière de l'école avec des pots de fleurs, une commode fleurie, potagers dans des caisses de vin, cabinet de curiosités, fabrication de deux bancs, brouettes à fraises, potager collectif... Ce sera à découvrir sur place !

Artistes et artisans

Les granges et garages des maisons tontelangeoises accueillent comme tous les ans des artistes et artisans trop nombreux pour les énumérer dans nos pages. L'onglet Tontegrange du site www.tontelange.be vous donnera plus d'information.

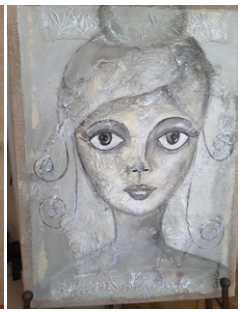

Bijoux, peintures, tournage sur bois, doudous, sacs, foulards... sont quelques exemples de ce que vous pourrez voir.

Espace terroir

Les producteurs de la région seront également de la partie.

Citons la ferme bio Wolff de Lischert, l'asbl « Ruches et Nature », Barnichèvre (fromages de chèvre), Douce nature (gelées de fleurs...), la ferme hélicicole (escargots) et la biscuiterie Dion...

Fête du Parc naturel à Tontegrange les 19, 20 & 21 mai

Et pour se restaurer ?

Les Tontelangeois vous proposent un point douceur, un espace terroir et un bar à bières de la Province de Luxembourg…

Concerts et bières en grange, le retour

Dimanche à partir de 20 heures

Comme annoncé, ce sont deux soirées et non une qui vous attendent pour déguster des bières, en majorité locales, tout en écoutant les artistes.

Johnny Dick et son one man show endiarockblé

Assis sur son casier de « Jup », mais le gardera-t-il longtemps au pays de la bonne bière !!, ce joyeux drille en provenance directe du profond bayou

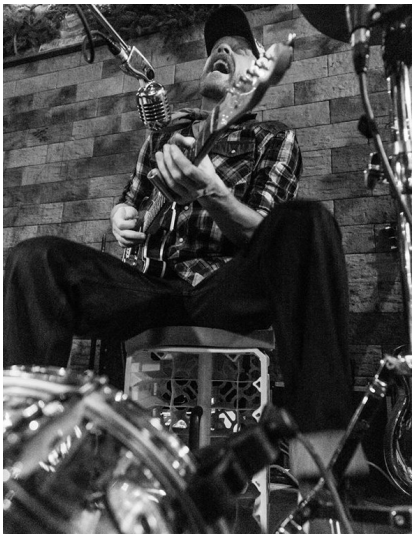

américain, va vous envoyer « in the face » son Roots n' Roll Boogie sévèrement burné. La scène, c'est son domaine, la musique, sa religion et il vous le montrera.

Attention les yeux, attention les oreilles, ça va bouger !

Et en clôture, Cools and the Gang…

Cools and the Gang, ce sont quatre potes du Val d'Attert qui se sont rassemblés autour de la musique pour rigoler et passer des bons moments.

Durant les répétitions et les concerts, pas de gros solo de guitare, pas de ligne de basse hyper élaborée… Mais bien un groupe chaleureux, entraînant et en place qui veut transmettre le plaisir qu'il a de jouer aux gens qui viennent l'écouter.

Le groupe est composé de Bert (guitare – banjo – chant), Olivier (harmonica et harmonica), Kai (percussions – basse – chant) et Quint (guitare – basse – chant).

Dans un style résolument folk, le groupe reprend des artistes très connus (Rolling Stones, Clapton…), mais aussi d'autres chanteurs qui le sont moins (Chuck Ragan, Frank Turner…).

Cools and the Gang, c'est du folk, pas spécialement compliqué, mais entraînant et en place. Cools and the Gang, c'est une ambiance, un bon moment entre amis !

Le carnet de santé des cours d'eau de la vallée

Afin de rédiger le Programme d'actions triennal, chaque contrat de rivière doit faire l'inventaire des points noirs c'est-à-dire des atteintes ou dégradations (érosion, rejets, entraves…) observées le long des cours d'eau non navigables et sur leurs rives sur tout son territoire.

Cette mission d'inventaire est stipulée dans un Arrêté du Gouvernement wallon et s'inscrit dans le cadre de la Directive Cadre sur l'Eau qui demande l'atteinte d'un bon état environnemental.

L'inventaire est effectué selon une méthodologie identique pour tous les contrats rivières de Wallonie. Cet inventaire, effectué grâce au logiciel Fulcrum, constitue la base de travail du Contrat de Rivière. Il permet de dresser un état des lieux, de hiérarchiser les problèmes rencontrés et de sensibiliser les riverains et les acteurs de la rivière (pêcheurs, promeneurs, agriculteurs, naturalistes, services communaux…).

Les atteintes repérées sont regroupées en 11 thèmes :

- **Les plantes invasives** : principalement la Renouée du Japon, la Berce du Caucase et la Balsamine de l'Himalaya ;
- **Les rejets** : rejets polluants (eaux usées d'un particulier, d'une exploitation agricole, d'une industrie, d'un restaurant, d'un camping, etc.) ;
- **Les érosions des berges** : naturelles ou liées à l'accès du bétail au cours d'eau ;
- **Les entraves** : entraves à l'écoulement des eaux (accumulation de débris végétaux, de déchets…) et obstacles à la circulation des poissons (buses sous dimensionnées sous un chemin ou une route entraînant la formation d'une chute d'eau infranchissable en aval, remblai entraînant le passage de l'eau uniquement par infiltration…) ;
- **Les déchets** : dépôt sauvage de déchets à proximité du cours d'eau, accumulation de déchets sur les berges, dépôt de fumier ou de tontes de pelouse stocké en bord de cours d'eau, cuve ayant contenu des produits toxiques à proximité du cours d'eau ou dans le cours d'eau… ;
- **Les protections de berges** : détérioration de tout type de protection de berge (mur, mur anti-crue, gabions…) ;
- **Les captages et les prises d'eau** : eaux puisées dans la rivière ;
- **Les ouvrages** : détérioration de tout ouvrage situé sur ou en bordure de cours d'eau (pont, sous-bassement de voirie…) ;
- **Le patrimoine** : moulin, fontaine, lavoir… à protéger ;
- **Les zones humides sensibles** ;
- **Les « autres »** (ex. : utilisation d'herbicides le long des cours d'eau, remblai de zones humides, etc.).

Pour chaque observation, une fiche est complétée reprenant la localisation (coordonnées GPS), le type de dégradation et la cause probable. Ces fiches sont illustrées par des photographies. La donnée reprend donc la localisation ponctuelle des dégradations observées sur les cours d'eau wallons. Cette cartographie permet une visualisation et une localisation rapide des points de dégradation et des attributs attachés.

Après leur identification sur le terrain, les dégradations et pollutions relevées sont hiérarchisées selon leur caractère prioritaire (Points Noirs Prioritaires) ou non, en fonction de la vulnérabilité du milieu concerné et de l'importance du préjudice qui lui est causé (préjudice grave, risque majeur). La classification d'un Point Noir en Point Noir Prioritaire doit respecter des critères bien précis, définis par l'administration régionale.

Une fois toutes les observations répertoriées, des groupes de travail sont constitués comprenant les divers partenaires et gestionnaires des cours d'eau afin de déterminer quels sont les points noirs prioritaires soit les atteintes les plus fortes au cours d'eau. Ainsi, durant plusieurs semaines, l'antenne de l'Attert du Contrat de Moselle va parcourir les 55 km de cours d'eau que comporte la vallée.

Au hit-parade des points noirs : l'érosion des berges par le bétail ou les résineux et les dépôts de déchets de jardin ou de détritus le long des berges. Le déversement d'eaux usées figure aussi bien en tête des points noirs, mais avec la construction programmée des stations d'épuration, il figurera un jour dans la liste des points noirs résolus.

Concilier chauves-souris et mise en valeur de notre patrimoine bâti

Arlon la nuit © Olivier Oswald

La vie a pu s'installer sur Terre en s'adaptant aux différentes conditions : climat, saisons, environnement, alternance du jour et de la nuit. Cette dernière a engendré l'adaptation de certains animaux au jour (animaux diurnes) ou à la nuit (animaux nocturnes).

Bien qu'ils passent souvent inaperçus, les animaux qui se sont adaptés à une vie nocturne sont plus nombreux que les autres. Ainsi, chouettes, hiboux, chauves-souris, blaireaux, hermines, belettes, hérissons, papillons de nuit, hannetons, salamandres... s'activent alors que nous dormons.

Ces noctambules ayant trouvé la niche écologique parfaite pour eux, ils doivent, à l'heure actuelle, faire face à un problème de taille : notre besoin de transformer la nuit en jour en éclairant les autoroutes, les rues, les maisons, les devantures des magasins, les bâtiments publics et les églises.

Cet éclairage, bien que parfois nécessaire pour des raisons de sécurité, a indéniablement des effets sur les animaux nocturnes.

La plupart des animaux disposent d'une horloge interne calée sur le cycle jour/nuit et qui régit les processus physiologiques. Un excès de lumière peut fort bien tout chambouler. Parmi les animaux les plus sensibles, les chauves-souris figurent en première place.

Quels sont les impacts négatifs sur les chauves-souris ? L'université de Bristol a étudié le phénomène :

- Disparition de certaines espèces des lieux urbanisés ;
- Incapacité de franchir des lignes continues d'éclairage le long des routes (Murin de Daubenton) ;
- Retard de développement des jeunes menant parfois à l'anéantissement d'une colonie ;
- Abandon des sites de reproduction que sont les églises lorsqu'elles sont trop éclairées ;
- Surprédation autour des lampadaires : les insectes attirés par la lumière blanche profitent très largement aux pipistrelles au risque de faire régresser la population d'insectes ;
- A contrario, les espèces qui chassent loin des points de lumière sont en manque de proies ;
- Certains rapaces diurnes (Faucon crécerelle) profitent de l'éclairage artificiel pour se nourrir des chauves-souris attirées par les insectes volant sous les lampadaires.

Le simple fait de ne pas éclairer les églises lors de la période de reproduction des chauves-souris et de la Chouette effraie (avril-août) ou de laisser au minimum une façade du clocher dans l'obscurité aura un impact très important sur la survie des espèces mais aussi sur la qualité de notre sommeil et sur notre portefeuille. Pourquoi ne pas simplement repenser à l'éclairage public dans sa globalité ?

Pour plus d'info, la Wallonie a édité une fiche pratique : « Concilier faune sauvage et éclairage extérieur » (MU06) à retrouver, avec d'autres fiches bien pratiques, sur le site : biodiversite.wallonie.be

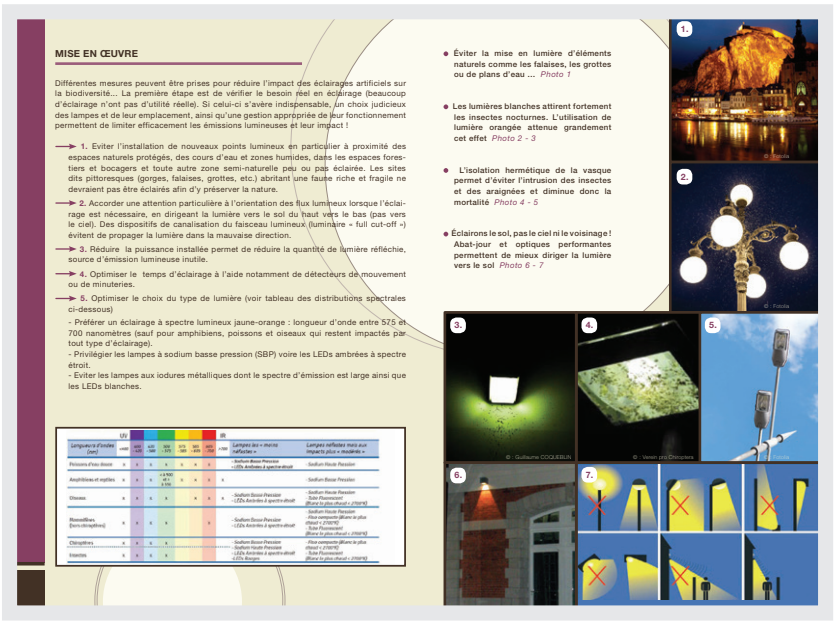

Une course aux armements sans issue !

Depuis bien des années déjà, le monde médical s'inquiète de rencontrer de plus en plus souvent des bactéries pathogènes résistantes aux antibiotiques qui pourtant auparavant pouvaient très efficacement les combattre. Cette « antibiorésistance acquise » est normale et s'explique par la capacité des bactéries à s'adapter à leur milieu par mutation. Ensuite, la sélection opérée par l'usage de l'antibiotique permet à ces « mutantes » de prendre la place laissée vacante.

Au début, la solution était simple : l'utilisation d'un nouvel antibiotique réglait le sort des « récalcitrantes ». Mais, selon le même scénario, sont apparues dès lors des bactéries multirésistantes, et cela à un rythme de plus en plus rapide. On constate aujourd'hui des résistances acquises après 5 à 6 ans au lieu des 11-12 ans lors des premières observations ! Si on poursuit dans cette voie, arrivera le moment où nous aurons à traiter des bactéries résistantes à tous les antibiotiques disponibles et contre lesquelles nous serions totalement désarmés.

Les 25 000 morts par an que l'on déplore aujourd'hui dans l'UE à cause des infections bactériennes multirésistantes pourraient, si on ne fait rien – prévient l'O.M.S. – s'élever à 10 millions en 2050.

A l'inverse, il est aussi prouvé que la réduction de l'usage des antibiotiques conduit à une diminution des résistances à ces antibiotiques.

Chez la vache non plus « les antibiotiques c'est pas automatique »

Si on veut conserver à cet outil indispensable toute son efficacité, il faut en réduire l'usage aux seuls cas de nécessité avérée. « Les antibiotiques c'est pas automatique ». Ce slogan, chaque année la télévision et la radio nous le rappelle à longueur de soirée durant la période hivernale si propice aux grippes, rhumes et autres infections virales qui nous accablent, mais contre lesquelles les antibiotiques ne peuvent rien. Pas d'antibiotique sans prescription médicale !

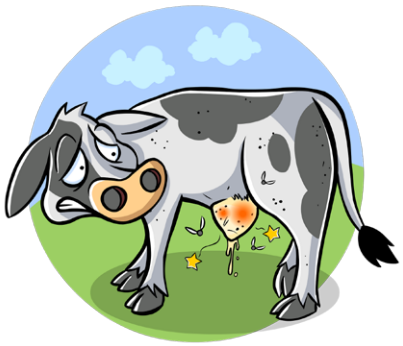

Et chez nos amis les animaux ? La situation est non seulement identique mais liée à la nôtre. La résistance acquise par les bactéries en élevage (ou chez nos animaux domestiques) se transmet tout autant de l'homme à l'animal que de l'animal à l'homme. On a démontré qu'un éleveur et sa famille, ou un vétérinaire, contaminés par une bactérie ont beaucoup plus de chance – par rapport au reste de la population – que cette bactérie soit multirésistante, et ceci en raison de la présence de bactéries multirésistantes dans son environnement immédiat. Avec 50 % des antibiotiques produits destinés aux animaux, santé animale et humaine sont donc bien toutes deux concernées dans cette lutte.

En 2012 l'AMCRA (Antimicrobial Consumption and Resistance in Animals) (voir www.amcra.be) a été fondé en vue d'arriver à une réduction considérable de l'utilisation des antibiotiques par autorégulation de tous les partenaires concernés : éleveurs, vétérinaires, industries pharmaceutiques, associations de santé animale et facultés de médecine vétérinaire.

L'objectif est ambitieux mais réaliste : diminuer de moitié (par rapport à 2011) l'usage des antibiotiques en général et réduire de 75 % l'usage des antibiotiques critiques d'ici 2020. Les premiers résultats sont encourageants : de 2011 à 2015 on constate une réduction globale de 15,9 % de l'usage des antibiotiques dans les élevages. C'est bien mais pas suffisant pour atteindre l'objectif avant 2020.

Altibiotique : moins, mieux autrement

Dans ce cadre, le 15 mars dernier, le comice agricole, répondant aux sollicitations de l'ARSIA (Agence Régionale pour la Santé et l'Identification Animale) organisait une soirée d'information à l'intention des éleveurs et vétérinaires pour présenter la situation et les nouvelles mesures prises par les Autorités Sanitaires (ministre de la Santé et ministre de l'Agriculture).

Un constat tout d'abord, chez nous où l'élevage industriel et intensif du porc ou de la volaille est quasi inexistant, l'usage des antibiotiques (notamment préventif) n'atteint pas des niveaux très élevés. En valeur absolue donc la réduction des quantités des antibiotiques administrés dans nos élevages essentiellement bovins ne saurait peser bien lourd au niveau national. Il n'en reste pas moins vrai qu'au niveau individuel chaque éleveur peut et doit prendre des mesures en vue d'utiliser mieux et moins les antibiotiques. D'où le plan « altibiotique » dont le préfixe « alti » signifie « autrement » et non

altibiotique
MOINS MIEUX AUTREMENT

pas « halte » car, en médecine vétérinaire comme en médecine humaine, on ne saurait se passer des antibiotiques.

Gare au DAF !

Du côté des autorités sanitaires, pour accompagner la convention d'autorégulation de l'AMCRA et se conformer aux directives européennes, une nouvelle législation relative aux médicaments vétérinaires est entrée en vigueur le 8 août 2016.

Impossible d'en énumérer ici tous les détails mais deux points essentiels : l'enregistrement central obligatoire par le vétérinaire de toutes les prescriptions des antibiotiques (dans la banque de données SANITEL-MED) via la rédaction d'un DAF (document d'administration et fourniture) dont copie reste chez l'éleveur et l'interdiction de l'usage préventif des antibiotiques critiques (céphalosporines et fluoroquinoles). Si et seulement si, un antibiogramme préalable prouve que seuls ces antibiotiques critiques sont encore efficaces pour soigner l'infection, le vétérinaire pourra les prescrire (les procédures et modalités pratiques varient selon les cas et espèces et sont bien connues des vétérinaires).

Raison de plus pour manger local

En conclusion, le but recherché par cette lutte contre l'antibiorésistance que nos éleveurs et vétérinaires s'appliquent à mettre en place, est de faire en sorte que le remède ne soit pas pire que le mal ! Les premiers résultats observés sont encourageants : la diminution, depuis 2011, de l'usage des antibiotiques en médecine vétérinaire a été mise en corrélation avec une diminution de la résistance de la bactérie E.coli par les chercheurs du CERVA (Centre d'Etudes et de Recherches Vétérinaires et d'Agrochimie) sur la même période.

C'est évidemment la santé de tous que cette diminution de la biorésistance permet de préserver mais aussi celle du consommateur de viandes et produits laitiers qui, pour autant qu'il soit attentif à acheter les produits de « chez nous », trouvera un produit « garanti plus sain ». Encore une bonne raison de préférer le « manger local ! ».

Paul Depauw
www.comicearlon.be

Agenda

SYNDICAT D'INITIATIVE DU VAL D'ATTERT

Reprise des marches et courses en soirée dès le 15 juin.

Parcours de 5 ou 8 km, PAF : 3 € (gratuit pour les moins de 12 ans), inscription dès 19 h et départ à 19 h 30

www.attert-tourisme.be
info@attert-tourisme.be
Jules Coibion 063/23 62 88

A.S. NOTHOMB-POST

Tournoi des jeunes : du 24 au 26 mai

Tournoi de Sixte (Seniors et juniors) : dimanche 25 juin

Tournoi de la Vallée : les 15 et 16 juillet à Tontelange

Tournoi du Souvenir : samedi 12 août

Stage Cavera : du 14 au 19 août

roger.wilvertz@skynet.be

MAISON CROIX-ROUGE ATTERT-FAUVILLERS-MARTELANGE

Collecte de sang à la salle du Cothurne à Attert le lundi 26 de 15 à 20 h & le mardi 27 juin de 16 à 20 h

Mady Gaul-Dessoy 063/21 65 36

ROYALE CONCORDIA HEINSTERT

Spectacle musical de fin d'année par les élèves des cours le samedi 24 juin à 19 h 30 à la salle Concordia.

Fête d'été avec brocante, concentration de voitures anciennes, jambon à la broche et animations le dimanche 30 juillet.

thierymich@yahoo.fr 063/22 27 87